



Commune de
Villard-Bonnot

Actualités municipales de la commune de Villard-Bonnot

N° 115 > Novembre/Décembre/2025



5
ACTU



12
V.B ET VOUS



15
CULTURE

Environnement

Place de la République
Nouvel arbre planté

Histoire

Le Mémorial 1939-1945
déplacé

Maison Bergès

Brick Hydro:
exposition Légo®



Commune de
Villard-Bonnot

V'B vibes MAGAZINE

Actualités municipales de la commune de Villard-Bonnot

N° 115 > Novembre/Décembre/2025

EN IMAGES

2



Forum(s) : associations et prévention

Octobre rose

Bienvenue à l'automne : foire

ÉDITO DU MAIRE

3



ACTUALITÉS

4-8



Jeunesse : Conseil Municipal Jeunes

Le chiffre : 670...

Solidarité : les pompiers comptent sur vous

Environnement : l'eucalyptus est planté

Travaux : av. Robert-Huant - La Citadelle

Emploi : 15 agents recenseurs

Solidarité : Café des Aidants

Commerces : tombola de Noël

Nature : frelons asiatiques - Éco-pâturage

Sécurité : Plan de viabilité hivernale

Interco' :

Déchets ménagers - Aide à la rénovation

GRAND FORMAT

9-11



Risques majeurs

Prévoir et éviter les crues

V•B & VOUS

12-13



Histoire : le Mémorial de 1939-1945

Seniors : Semaine Bleue 2025

CULTURE & LOISIRS

14-16



Aragon : médiation culturelle

Maison Bergès : exposition Brick Hydro

À vos agendas

Maison Bergès/Espace Aragon/Commune

LIBRE EXPRESSION

17



INFOS PRATIQUES

18



N° 115

Le forum des associations & celui des préventions ont à nouveau séduit le public

Forum(s)

Une date, deux événements ! La formule a su plaire aux nombreux visiteurs qui avaient rendez-vous devant le lycée avec les nombreuses associations de la commune et des professionnels de la santé/sécurité.

Depuis 3 ans, des ateliers et des démonstrations viennent booster la manifestation. La Collectivité remercie l'investissement des associations, des clubs sportifs locaux et des partenaires présents ! ☀



5 octobre Octobre Rose **Un jour en rose à Villard-Bonnot**

Le mois d'octobre est un temps fort de sensibilisation et de mobilisation contre le cancer du sein. L'association L'Inspir' porte depuis deux ans l'événement « Un jour en Rose à Villard-Bonnot ». Ce dimanche d'octobre, ils étaient nombreux à participer aux ateliers culturels, créatifs et sportifs sur le parking du Lycée ! Bravo ! 🌸



3 750 exemplaires - ISBN 978-2-916813-13-4
Dépôt légal décembre 2025



Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement

L'automne s'est invité avec succès à Brignoud !

Samedi 11 octobre, la Foire d'automne a investi le boulevard de la Libération, la place Maurice-Ravel ainsi que la place Fredet, à Brignoud. Une belle occasion de réunir habitants et visiteurs autour de stands gourmands, d'artisanat local et d'animations. Dans une ambiance chaleureuse et festive, petits et grands ont partagé un moment convivial célébrant les couleurs et saveurs de la saison. ☀



Le magazine V+B infos est édité par le service communication de la Mairie de Villard-Bonnot (Isère)
20, boulevard Jules-Ferry - 38190 Villard-Bonnot - 04 76 45 79 45

Directeur de la publication : Patrick Beau - **Rédaction :** Patrick Beau, Service communication

Comité de relecture : Service communication, R. Coquet, D. Modesto, C. Monteil, L. Rolland, C. Tintillier

Photos : © Service communication

Musée Maison Bergès, Département de l'Isère - images-et-reves.fr - Shutterstock - Freepik.com - Le Grésivaudan

Maquette et direction artistique : Eric Chartier-Coton

Réalisation : CHAPÔ'COM - Fontaine • **Impression :** COQUAND - Fontaine

Régie publicitaire : Eric Chartier 04 76 99 26 01 - regie.vb@groupe-c.com





Chères Villardiennes, chers Villardiens,

Dans quelques jours, l'année 2025 s'achèvera. Beaucoup d'entre vous préparent déjà cette période festive, synonyme de partage et de convivialité.

Comme chaque année, les habitants de 70 ans et plus inscrits au CCAS recevront leur traditionnel colis gastronomique, accompagné d'une carte pleine de bonnes intentions réalisée par les élèves de nos écoles primaires. Un grand merci aux enfants et à leurs enseignants pour leur créativité et leur générosité !

Je souhaite également saluer chaleureusement les jeunes élus du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) et remercier celles et ceux qui ont participé à la commémoration du 11 Novembre dernier. Leur engagement contribue à renforcer ces précieux liens de solidarité et d'intergénération qui font la richesse de notre commune.

Du côté de l'animation commerciale, nous avons lancé, avec des commerçants volontaires, la tombola de Noël. Je vous invite à tenter votre chance auprès d'eux : elle est ouverte jusqu'au 31 décembre.

Vous avez également été nombreux à participer, via le sondage en ligne, au choix d'un arbre à planter place de la République. Merci pour vos contributions, qui témoignent de l'intérêt grandissant pour la participation citoyenne.

Dans ce numéro de VB•Infos, vous trouverez un article consacré aux risques d'inondation. Le SYMBHI y rappelle les dangers auxquels notre territoire demeure exposé. Ce rappel est essentiel : nous avons parfois tendance à oublier les événements passés et à penser que cela n'arrive « qu'aux autres ».

Enfin, je vous invite dès à présent à venir nous rencontrer lors de notre traditionnelle cérémonie des voeux : ce moment convivial et ouvert à tous sera l'occasion, entre autres, de vous présenter les nombreuses actions engagées au cours de l'année.

En vous remerciant pour votre confiance, je vous souhaite à toutes et tous de très belles fêtes de fin d'année et vous laisse découvrir ce nouveau numéro de VB•Infos. ●

Fidèlement
Patrick Beau
Maire de Villard-Bonnot

ACTUALITÉS

4-8

Jeunesse : Conseil Municipal Jeunes

Sécurité : les pompiers de Villard-Bonnot

Environnement : planter un eucalyptus

Travaux : avenue Robert-Huant

Résidence La Citadelle

Le chiffre : 670...

Emploi : 15 agents recenseurs

Solidarité : le Café des Aidants

Commerce : tombola de Noël

Nature : frelon asiatique - Éco-pâturage

Sécurité : plan de viabilité hivernale

Inter'Co

Déchets managers

Habitat : aide à la rénovation

GRAND FORMAT

9-11

Risques majeurs

Torrent de la Combe-de-Lancey

20 ans après la crue

V•B et VOUS

12-13

Travaux : mémorial 1939-1945

Seniors : retour sur la Semaine Bleue

CULTURE & LOISIRS

14-16

Espace Aragon : médiation culturelle

Maison Bergès : exposition "Brick Hydro"

À vos agendas

Espace Aragon - Municipalité

LIBRE EXPRESSION

17

EN PRATIQUE

18



Cérémonie des Vœux
12 janvier à 19h
 Gymnase Jean-Jaurès



[Jeunesse]

Pour les 9 nouveaux élus, la date du 10 octobre 2025 restera dans leur mémoire. Comme tous les automnes, les élections du Conseil Municipal Jeunes ont été organisées.

CONSEIL MUNICIPAL JEUNES

À peine élus, déjà en action !

Cette année, 9 sièges étaient éligibles : 5 élèves de CM1 à Jules-Ferry et 4 élèves de CM1 à Libération. Après une campagne rondement menée, les urnes ont parlé ! Ainsi, les écoliers de CE2, CM1 et CM2 ont élu les membres du Conseil Municipal Jeunes (CMJ). Pour Jules-Ferry : Coline, Juliette, Hélie, Emma et Romane.

Pour Libération : Sanaa, Kalou, Elena et Elia.

Les jeunes élus ont ensuite été reçus par le Maire, Patrick Beau, qui tenait à les féliciter à l'occasion de la cérémonie d'intronisation du 16 octobre. En présence de plusieurs élus et du responsable scolaire, les enfants ont donc débuté leur mandat notamment en leur présentant leurs affiches de campagne et leurs propositions. Ces dernières balayent un large spectre thématique, mettant en lumière l'intérêt et la réflexion que possèdent nos jeunes élus pour leur Ville. ●



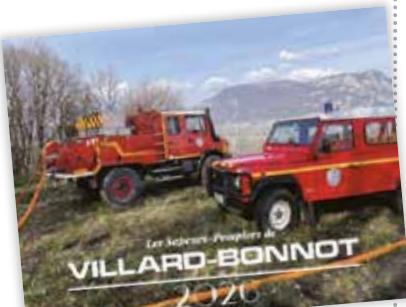
Le CHIFFRE

670

En 2025, le CCAS de la Commune a commandé pas moins de 670 colis de Noël pour les habitants âgés d'au moins 70 ans qui se sont inscrits en cours d'année. Dans le détail, 644 colis ont été remis aux bénéficiaires lors de la matinée spéciale du 13 décembre. Les 26 derniers colis sont destinés aux seniors Villardiens résidant en EHPAD.



[Solidarité]



Les pompiers comptent sur vous !

Calendrier des pompiers :
le lien qui unit la caserne et la population

Cette année, les sapeurs-pompiers de la Commune ont débuté leur tournée de présentation du Calendrier 2026 dès la mi-octobre.

Ainsi, Denis Foroni et ses équipes viennent à la rencontre des habitants afin de présenter le calendrier qui les accompagnera les 365 prochains jours.

L'achat de ce calendrier est un geste symbolique qui permet de soutenir les actions de nos soldats du feu, d'entretenir le lien avec la population et de financer des événements ou des œuvres sociales. Un acte solidaire en somme.

Malgré tout... des démarchages frauduleux ont souvent cours à la même période. Des personnes mal intentionnées peuvent se faire passer pour des pompiers. Aussi, gardez en tête quelques conseils :

- les pompiers se présentent en tenue ;
- munis de leur carte d'accréditation et avec les calendriers qu'ils vous donnent tout de suite ;
- ils vous remettent systématiquement un reçu.

Quand solidarité rime avec Gourmandise...
pour les orphelins de sapeurs-pompiers

Prenons un peu d'avance sur les fêtes, et projetons-nous en 2026. À partir du 1^{er} de l'an, les sapeurs-pompiers de Villard-Bonnot se mobilisent pour la bonne cause : **les orphelins des soldats du feu**. Comment ? En vous proposant de participer à une collecte de fonds en faveur des pupilles orphelins des sapeurs-pompiers en achetant une galette des rois avec la boulangerie Lazzarotto, leur partenaire pour l'occasion !

L'opération, baptisée « **Galettes des Rois pour l'ODP** » (Œuvre des Pupilles), permet à l'ODP et au Fonds d'Entraide des Sapeurs-Pompiers de France de récolter 1 € sur chaque galette achetée. Elle est également portée par l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère.

En vous régalaient d'une galette, vous pouvez aider des enfants. À ce jour, 28 Isérois orphelins de la profession, (1 712 au niveau national) bénéficient du soutien de l'ODP. « **Galette des Rois pour l'ODP** » sera à retrouver du 1^{er} au 31 janvier 2026, dans la boulangerie partenaire. ●





*Vous avez
choisi !*



Un eucalyptus est planté sur la place de la République

Souvenez-vous, en juin dernier, suite à une expertise d'une partie de son patrimoine arboré, la Collectivité a suivi les consignes de l'expert, et a dû faire abattre un des arbres situés place de la République. Pour mémoire, cet arbre était malade et dangereux et pouvait s'effondrer à tout moment.

L'été faisant place à l'automne, il était temps de réfléchir à la plantation d'un nouvel arbre. Afin de sensibiliser les habitants, l'équipe éducative de l'école République, les voisins et les usagers de la Place, la Commune a souhaité les inclure dans le processus de sélection de la future espèce. Un sondage internet s'est tenu durant tout le mois d'octobre. Pour cela, l'équipe des Espaces Verts de Villard-Bonnot vous proposait 4 espèces : l'eucalyptus de Gunn, le tilleul argenté, l'érable sycomore et le poirier d'ornement. Chaque espèce était présentée grâce à un panneau pédagogique.

Vous avez été 230 à vous exprimer et choisir la prochaine variété à s'épanouir sur la place République. **Le futur arbre sera un eucalyptus de Gunn** qui a obtenu 42% des votes. Le tilleul argenté suivait avec 25 % des voies, tandis que l'érable de sycomore et le poirier d'ornement remportaient chacun 17% des votes.

Un grand merci à tous les participants à ce sondage ! Aujourd'hui c'est chose faite : les agents des Espaces Verts ont acheté un eucalyptus et l'ont planté en lieu et place de l'arbre abattu. Aujourd'hui, c'est chose faite : l'arbre a été planté le 27 novembre grâce aux bons soins de l'équipe des Espaces Verts de la Commune. Les dernières étapes de la plantation (et leurs explications !) se sont faites en présence de quelques écoliers et du Directeur de l'école maternelle République. ●

[Environnement]



L'avenue Robert-Huant

Cap sur la dernière phase des travaux

L'avenue Robert-Huant à Villard-Bonnot fait l'objet d'un réaménagement profond depuis 2022, avec notamment la suppression du passage à niveau de la SNCF portée par le Département de l'Isère, et un aménagement de la voirie porté par la Commune. Si deux tiers de l'avenue ont fait peau neuve, et ont été inaugurés en juin 2025, cet automne, c'est au tour de la partie située entre l'ancien passage à niveau et le rond-point Brignoud/Crolles qui est en travaux.

Le Grésivaudan aux commandes des travaux d'eaux de l'avenue. Ainsi, depuis le mois d'octobre, des travaux sont engagés pour permettre le renouvellement des réseaux humides eau potable, eaux usées et eaux pluviales. Ils devraient perdurer jusqu'à la fin avril 2026. Une information est faite par la Communauté de Communes aux riverains concernés par le biais de flyers déposés dans les boîtes aux lettres. Ainsi, dans le cadre de ces travaux, une opération de fonçage a eu lieu début novembre. Cela a permis de faire passer les réseaux sous la voie ferrée à droite du passage à niveau de Brignoud. ●

La Citadelle

Les logements vont être rénovés

Soucieuse d'offrir à ses habitants un cadre de vie plus confortable et économique en énergie, la commune de Villard-Bonnot a entrepris la rénovation du bâtiment La Citadelle. Cette démarche s'inscrit dans le cadre de son programme de réhabilitation thermique des logements sociaux, dont elle est propriétaire. L'immeuble compte 10 logements communaux sociaux.

L'objectif ? **Travailler sur la performance énergétique du bâtiment afin que son Diagnostic de Performance Énergétique s'en trouve améliorer.** En effet, actuellement, les logements de cet immeuble sont classés [E]. Les travaux qui vont être engagés devraient permettre d'atteindre un niveau [C], voir [B], à l'issue des interventions. La cible majeure ? L'enveloppe thermique du bâtiment. Pour y parvenir, la Collectivité a missionné un groupement de maîtrise d'œuvre qui sera en charge des diagnostics, de la conception ainsi que du suivi des travaux.

Afin d'informer et d'expliquer aux résidents de La Citadelle le projet et les travaux, un temps d'échanges a été organisé le 9 octobre, en présence du gestionnaire AIH ainsi que de la société en charge de la maîtrise d'œuvre. Les semaines suivantes, des visites de chaque appartement ont eu lieu. Grâce à cette première étape, des mesures précises ont été collectées et ont permis d'établir un premier état des lieux de la situation. ●

[Travaux]





Pourquoi pas vous ?
Le Collectif recrute pour recenser la population.

Agents recenseurs

VILLARD-BONNOT

UNE MISSION UTILE
Une mission utile : aider les agents de l'INSEE à recenser la population.

HORAIRES FLEXIBLES
Horaires flexibles : du lundi au vendredi, du matin au soir.

REMUNERATION MOTIVANTE
Remuneration motivante : 12,50€/heure d'enquête + 10% de bonus pour les collectifs qui dépassent leur objectif.

FORMATION COMPLETE
Formation complète : une formation de 2 semaines dédiée aux métiers de recenseur et de collectif.

NOTRE MISSION
Durant 3 mois (DÉCEMBRE 2025 → FÉVRIER 2026) nous collecterons des informations dans le cadre des recensements de la population.

15 POSTES À SAISIR
AVANT LE 30 NOVEMBRE

ÉQUIPEZ-VOUS
Équipement fourni : City'Line, casque, micro, étui de protection, sac à dos, gants, boussole.

RECOMMANDÉS
Recommandé : Mme Jocelyne ROCHÉ, Service des Ressources Humaines, www.villard-bonnot.fr

Mme Jocelyne ROCHÉ
Service des Ressources Humaines
www.villard-bonnot.fr

CONDITIONS D'EMPLOI
9 à 10 heures de travail par semaine.
Du lundi au vendredi, du matin au soir.

PROFIL RECHERCHÉ
Sens du contact et de la diplomatie ; Aptitude à l'écrit et à l'oral ; Capacité à travailler en équipe ; Capacité à travailler seul ; Capacité à travailler sous pression ; Capacité à travailler dans un environnement dynamique.

Vous souhaitez échanger ?
Mme Jocelyne ROCHÉ, Service des Ressources Humaines, www.villard-bonnot.fr

VILLENDRE

15 postes à saisir

AVANT LE 30 NOVEMBRE

ÉQUIPEZ-VOUS

RECOMMANDÉS

Mme Jocelyne ROCHÉ
Service des Ressources Humaines
www.villard-bonnot.fr

VILLENDRE

[Emploi]

Devenir l'un des 15 agents recenseurs à Villard-Bonnot : pourquoi pas vous ?

Régulièrement, l'INSEE procède au recensement de la population. Le prochain aura lieu du 15 janvier au 14 février 2026. Cette étape, parfois fastidieuse, permet d'établir la population officielle de chaque commune. Écoles, hôpitaux, maisons de retraite, transport, etc. En connaissant les caractéristiques de la population, les pouvoirs publics prennent des décisions adaptées pour la collectivité. Ainsi, les petits et grands projets qui vous concernent peuvent être réalisés.

Et c'est là que vous pouvez aujourd'hui prendre part au projet !

Villard-Bonnot recrute des agents recenseurs motivés, curieux et à l'aise avec le contact humain. 15 postes sont à pourvoir ! Une belle occasion de participer activement à une mission essentielle pour la vie locale. Le recensement, rappelons-le est un moyen de mieux connaître notre population pour mieux préparer l'avenir du territoire.

Rendez-vous sur internet... ●

■ www.villard-bonnot.fr



CAFÉ DES AIDANTS®

Venez échanger et partager votre expérience !

isère

[Solidarité]

Le Café des Aidants : une pause et des échanges qui réconfortent !

Le Département de l'Isère renouvelle ses cafés des aidants mensuels. Destinés aux personnes qui viennent en soutien à un proche malade, en situation de handicap, ou dépendant du fait de l'âge, les cafés sont animés par des professionnels et donnent à chacun un espace de parole libre. Gratuits et ouverts à tous, ils permettent d'échanger des conseils, ou simplement de décompresser le temps d'un après-midi. Le café des aidants propose des rencontres thématiques, un mardi par mois, entre 14 h 30 et 16 h, au Centre socioculturel de Brignoud.

Cet automne, les prochaines auront lieu :

- mardi 20 janvier 2026
« l'entrée en EHPAD on en parle quand ? » délocalisée à l'EHPAD Belle-Vallée à Froges
- mardi 17 février 2026
« Quelle est ma place ? »
- mardi 10 mars 2026
« Est-il possible de rester bienveillant ? »

Renseignements auprès du service autonomie du Département de l'Isère. ●
○ 04 56 58 16 41

[Commerces]

La Tombola de Noël des commerçants est de retour !

Lancée en 2023, cette animation commerciale de Noël est de retour cet hiver. À nouveau donc, la Municipalité et les commerçants de la ville jouent les Pères Noël. Comment ça marche ? L'opération est organisée du 3 au 31 décembre 2025, dans tous les commerces participants (flash QRcode). Vous pouvez acheter des cases (2 € l'unité) appartenant à une grille de 50 cases, dans chaque commerce. N'oubliez pas de donner votre nom, prénom ainsi qu'un numéro de téléphone. Attention, la participation au jeu est conditionnée à une obligation d'achat auprès du commerçant participant.

Chaque grille contient deux cases gagnantes ! Elles seront désignées grâce à un tirage au sort, réalisé par les enfants du Conseil Municipal Jeunes. Les chanceux pourront obtenir en fonction de la case soit un lot offert par le commerçant propriétaire

de la grille (30 €), soit un bon d'achat d'une valeur de 30 €, offert par la Commune, et valable dans les commerces partenaires.

Que devient l'argent collecté ? La totalité des bénéfices seront reversés à une association caritative. En 2023, c'est une enveloppe de 940 € qui avait été remise à l'association des Blouses Roses 38. Une soirée festive avait réuni les commerçants, l'association et la Municipalité pour célébrer cette première édition.

Cette année, l'association choisie est Soleil Rouge. Il s'agit d'une association de clowns hospitaliers qui intervient à l'Hôpital Couple-Enfant du CHU Grenoble Alpes. Chaque année, 9 000 enfants malades attendent les clowns pour rire et sourire. L'association est membre cofondatrice de la Fédération Française des Associations de Clowns Hospitaliers. ●



[Nature]



Frelons asiatiques

La lutte s'intensifie... grâce à vous !

L'appel à bénévoles lancé par la Commune ce printemps a été entendu. Huit habitants ont répondu présent en se portant volontaires afin de participer à la campagne de piégeage des frelons asiatiques, cet automne. **Un grand merci à eux !** Pour mémoire, la Commune est inscrite à cette opération et dispose de 8 pièges à poser sur son territoire. Les Villardiens volontaires et les agents communaux bénéficient de l'accompagnement d'un apiculteur consultant, Yann Bresson. [Arbre à miel] Les bénévoles sont formés pour surveiller les pièges, noter leurs observations et les transmettre aux services techniques. Ils peuvent gérer les compléments en appât des pièges, compter et évacuer les frelons morts.

Les pièges ont été posés en septembre. Depuis, la surveillance a commencé. ●



Plan de viabilité hivernale

Les services techniques de la commune mettent en œuvre de novembre à avril, un Plan de Viabilité Hivernale. Il est déclenché en fonction du risque potentiel que prend l'usager en cas de chute de neige ou de verglas.

Le déneigement est assuré sur les axes principaux et secondaires. Les services techniques interviennent uniquement sur les voies communales, c'est-à-dire 40 km de voirie et plusieurs kilomètres de trottoirs, selon un plan de priorisation annexé au Plan de Viabilité Hivernale (PVH). Une équipe voirie prend en charge le déneigement des voies communales à l'aide d'un véhicule poids lourd. En cas de chute de neige importante, une astreinte peut être déclenchée, à partir de 4 h du matin et jusqu'à 22 h. Ils utilisent deux microtracteurs et trois fraises pour dégager les chaussées, trottoirs et pistes cyclables. Les services techniques sont également équipés d'une saleuse.

Le déneigement est l'affaire de chacun !

Propriétaires, locataires ou commerçants, vous êtes tenus de dégager la portion de cheminement (c'est-à-dire de votre limite de propriété jusqu'au bord de la chaussée) située tout au long de votre logement ou magasin et d'ôter les bourrelets de neige formés par le passage des engins de déneigement. Il s'agit d'une obligation réglementaire (arrêté de police n° 001/2009). La responsabilité de chacun peut donc être engagée en cas de chute ou d'accident. Veillez, dans la mesure du possible, à ne pas garer votre véhicule sur la chaussée. Et n'oubliez pas d'équiper vos véhicules de pneus adaptés ! ●

[Sécurité]





[Déchets ménagers]



[Habitat]

Votre copropriété a besoin d'être rénovée ?
La Communauté de Communes Le Grésivaudan vous accompagne !

www.le-gresivaudan.fr
puis « déchets » « Je trie »

Aide à la rénovation

Forte augmentation des coûts de l'énergie, interdiction de location des passoires énergétiques, nécessité de diminuer les émissions de gaz à effet de serre dans le secteur résidentiel, canicules de plus en plus fréquentes : toutes ces perspectives incitent à la rénovation énergétique des logements.

Ces rénovations n'ont que des avantages : réductions des dépenses énergétiques et plus de confort dans les logements. Mais en copropriété, la démarche peut sembler complexe à mettre en œuvre.

Dans ce contexte, Le Grésivaudan met en place un dispositif d'accompagnement des copropriétés pour faciliter leur projet de rénovation énergétique.

*Vous souhaitez en savoir plus ?
Votre copropriété a besoin d'une rénovation ?
Contactez les conseillers :
0 801 902 138 (appel gratuit)
renovation@le-gresivaudan.fr*

Ce dispositif se compose :

- d'un accompagnement par un opérateur spécialisé dans la rénovation énergétique des logements collectifs et financé par la communauté de communes. Vous serez conseillés tant sur les aspects techniques que financiers et administratifs, tout au long de la démarche et jusqu'à la réalisation des travaux.
- d'aides financières : dès 25 % de gain énergétique, la Communauté de Communes peut financer une partie de vos travaux : aide au syndicat des copropriétaires et aides individuelles selon les revenus.

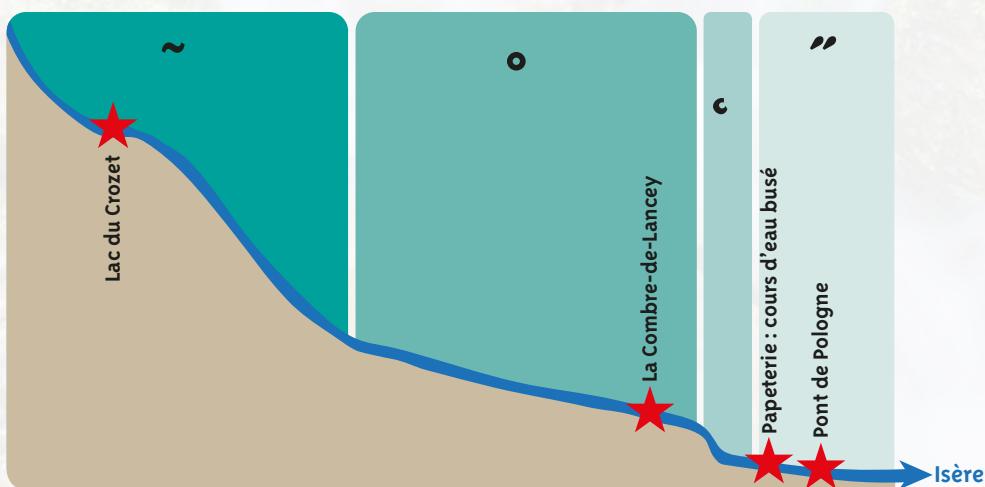


Prévoir et éviter les crues

Torrent de la Combe-de-Lancey 20 ans après la crue du 23 août 2005

Le torrent est un cours d'eau de montagne caractérisé par une forte pente. Du fait de sa pente et donc de sa vitesse, le cours d'eau est capable, en crue notamment, d'arracher des matériaux (sables, cailloux) de ses berges et de les transporter. Dans les zones où la pente et la vitesse diminuent, le cours d'eau va déposer les matériaux qu'il transporte. ●

Comment fonctionne le torrent de la Combe-de-Lancey en crue ?



1 > Pente très forte

Le torrent en crue a de l'énergie et vient grignoter ses berges (si la nature de la roche le permet) pour se charger en matériaux (cailloux et sables). Il peut aussi emporter des arbres.

2 > Balcons de Belledonne

Cassure dans la pente qui devient moins raide. Le cours d'eau perd de son énergie et va déposer les matériaux les plus grossiers (cailloux) et les arbres.

3 > Gorges

La pente est de nouveau raide, mais le fond du lit est dur, il ne peut pas être creusé. Le cours d'eau va pouvoir continuer de transporter les matériaux et les bois.

4 > Plaine de l'Isère

A la sortie des gorges, le cours d'eau arrive sur son cône de déjection et dès les papeteries, il est en grande partie busé (couvert). Le busage apporte une contrainte forte à l'écoulement, notamment en crue, des blocages peuvent survenir (favorisé par les matériaux et les bois), provoquant des débordements.



Prévoir et éviter les crues

Torrent de la Combe-de-Lancey 20 ans après la crue

Un phénomène météorologique intense sur les reliefs

Une dépression d'un important diamètre s'est retrouvée bloquée par le relief du massif de Belledonne provoquant des pluies ininterrompues sur 48 heures. Les précipitations étaient très élevées sur les reliefs au-dessus de 2200 m. Elles étaient moins importantes dans les parties intermédiaires, et il ne pleuvait pratiquement pas dans la vallée de l'Isère.

Précipitations sur 48 heures par rapport aux précipitations moyennes des mois d'août (occurrence centennale)

- Refuge de la Pra (2100 m, commune de Revel) : 278 mm / 100 mm
- Balcons de Belledonne : 70-90 mm / 60 mm

Le torrent, comme tous les cours d'eau, a un fonctionnement naturel, y compris en crue. Les désordres et les dysfonctionnements sont souvent liés aux aménagements humains, mal configurés et qui empiètent sur la place nécessaire à l'expression du cours d'eau : pont sous-dimensionné, berges anthropisées qui empêchent le cours d'eau de s'étaler comme il le souhaite, cours d'eau couvert... ●



© IRMa / Sébastien Gominet

Place de Pologne



Rue des Eaux-Claires

Les aménagements qui seront réalisés pour réduire les impacts des inondations



Le SYMBHI (SYndicat Mixte des Bassins Hydrauliques de l'Isère) est porteur d'un PAPI (Programme d'Actions de Prévention des Inondations) sur les affluents de l'Isère dans le Grésivaudan depuis 2020. Il coordonne ainsi de nombreuses actions visant à réduire le risque d'inondation par les torrents : sensibilisation,

amélioration de la connaissance, surveillance, entretien, mise en place d'aménagements pour réduire l'impact des crues.

Sur le torrent de la Combe de Lancey, des aménagements sont en cours d'étude et font l'objet d'une concertation auprès des habitants. ●

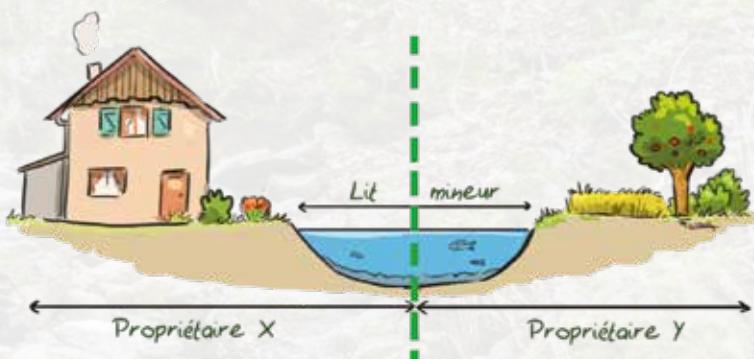


Réduire l'impact des inondations au quotidien

nous sommes tous responsables

Être propriétaires riverains d'un cours d'eau : c'est avoir des droits et aussi des devoirs !

Si vous êtes propriétaires d'un terrain au bord d'un cours d'eau, vous êtes propriétaires de sa berge et de la moitié du lit de celui-ci (cf. article L215-2 du Code de l'Environnement). Vous êtes ainsi en charge de l'entretien et de toute opération qui aurait lieu sur votre parcelle.



L'entretien de la végétation en bordure de cours d'eau doit répondre à une double nécessité : Réduire l'impact des crues en retirant régulièrement les troncs d'arbre déjà présents dans le cours d'eau qui forment des obstructions et enlever les arbres de la berge qui présentent des signes d'instabilité. Maintenir un cordon végétal, avec des espèces locales, de tous âges et de toutes tailles, pour favoriser la biodiversité et permettre de conserver des zones ombragées sur le cours d'eau. Un fascicule détaillant les droits et devoirs des propriétaires riverains est disponible en mairie. ●

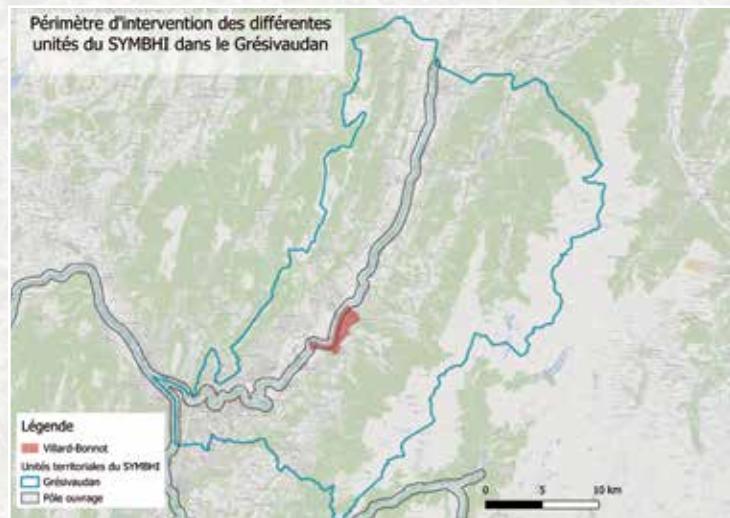
De la prévention à la sauvegarde : la commune entre en jeu

La Commune est chargée de la réalisation du Plan Local d'Urbanisme (PLU) qui détermine les conditions d'aménagement et d'utilisation du sol. Cela permet d'orienter l'urbanisation en dehors des zones soumises à risque et d'établir les règles qui assurent la sécurité des biens et des personnes. Le Maire exerce également un pouvoir de police et a le devoir d'assurer la sauvegarde de sa population en cas de crise. Il est directeur des opérations de secours sur sa commune. ●

L'aménageur des cours d'eau : un syndicat pour une gestion intégrée

Pour réduire l'impact des inondations, il est important de travailler sur l'ensemble du cours d'eau et de ne pas s'arrêter à la frontière des communes. Le SYMBHI assure ce rôle d'aménageur des cours d'eau et de gestion des ouvrages de protections. Il mène des études et conduit les travaux d'aménagement et de restauration des cours d'eau. Il entretient également les ouvrages dont il a la charge. Il peut être amené à appuyer la commune lors des crises.

Le SYMBHI n'a pas pour vocation de se substituer au rôle des propriétaires riverains de cours d'eau pour l'entretien des berges privées ! Toutefois, pour garantir la bonne protection de secteurs urbanisés, il réalise des opérations de gestion de la végétation sur des secteurs préalablement définis à forts enjeux, dans le cadre d'une déclaration d'intérêt général. ●



Les bons gestes que vous pouvez adopter en cas d'inondation pour ne pas être en danger

Chez soi :

- les crues torrentielles peuvent transporter des cailloux pouvant endommager une maison. Malgré cela, **il est important de ne pas sortir si l'eau est déjà montée et d'évacuer votre domicile uniquement sur ordre des autorités** ;
- si possible, **couper les réseaux électriques, gaz, eau** ;
- **le sous-sol sera le premier inondé, vous pourriez vous retrouver coincés**. Votre voiture est importante, mais votre vie l'est encore plus.

Vos enfants sont en sécurité dans l'établissement scolaire

Si vous allez les chercher, vous vous mettez en danger et vous pouvez mettre vos enfants en danger.

Le danger ne se situe pas que chez soi...

- **une route inondée peut emporter votre voiture**, 30 cm suffisent, il vaut mieux faire un détour pour contourner la zone inondée ou attendre que le niveau baisse ;
- ne vous mettez pas inutilement en danger : même si la crue a quelque chose de fascinant, **restez éloignés des cours d'eau**. Une crue torrentielle peut évoluer rapidement et vous emporter.

Les bons gestes pour protéger d'autres personnes

En cas de crise, le réseau téléphonique peut rapidement être saturé par les gendarmes, les secours et la mairie qui ont besoin de communiquer entre eux. **N'utilisez votre téléphone que si vous êtes dans une situation d'urgence**, pour ne pas empêcher la bonne communication des services qui en ont besoin pour sauver des vies. ●



[Histoire]

Quand l'actualité permet de plonger dans notre passé



Jeudi
2 octobre



Le Mémorial de 1939-1945 déplacé près de l'église

Dans le cadre des travaux d'aménagements de la place de l'Église, le déplacement du Monument aux Morts de 1939-1945 était une étape attendue et délicate.



Pour mémoire, ce chantier d'envergure a débuté en juin dernier. Il prévoit - entre autres - le réaménagement de la rue des Adieux et de la rue Pasteur, mais surtout il redessine entièrement la place de l'Église. À la clé ? Un espace de qualité, arboré et végétalisé, autour de l'édifice et des monuments aux morts ; un espace propice à la sérénité. C'est donc le 2 octobre que l'opération a eu lieu. Tout s'est très bien déroulé. Une base en béton a été coulée, sur le futur emplacement afin d'accueillir la stèle de marbre. Cette dernière a été désenclavée, avec notamment l'aide d'un camion-grue, avant de faire la traversée jusqu'à son nouveau site. Il est installé sur la droite de l'Église en bordure de place, près de l'ancien local associatif « Le Vestiaire ». L'histoire de ce mémorial continue de s'écrire, donc. ●

L'histoire de nos monuments : le Mémorial de 1939-1945

Hiver 1944. Délivrée de ses tortionnaires, la Commune et ses habitants tentent de reprendre le cours de leur vie, de faire le deuil de leurs morts... d'avancer. Ici comme ailleurs en France, les Monuments aux Morts s'élèvent. Le mémorial villardien est érigé au début du boulevard Jules-Ferry, en lieu et place où les 7 résistants du Groupe Franc « Henry » furent sauvagement assassinés le 21 août 1944.

Les années passent, la ville se développe et il devient de plus en plus difficile d'assurer la sécurité lors des cérémonies commémoratives, du fait de la circulation sur cet axe. Ainsi, le compte-rendu du Conseil Municipal du 4 novembre 1961 fait état de la décision des élus de déplacer le monument face au 1 rue Pasteur. Il faudra cependant attendre le 23 novembre 1963 pour que les travaux soient entrepris et que le Monument aux Morts prenne l'aspect qu'on lui connaît de nos jours.

Bien que les gravures du mémorial de 1939-1945 mentionnent le martyr des jeunes gens du Grésivaudan, il apparaît comme nécessaire d'inscrire physiquement et dans le temps l'emplacement où leur sang fut versé au nom de la liberté. Ainsi, en 1998, Le Souvenir Français (canton de Domène) et l'Association nationale des Anciens des Maquis du Grésivaudan (ANAMG) ont permis – sur une idée de Philippe Rizzardi – la création et l'installation d'une plaque du souvenir sur les lieux même du drame. Une façon de dire aux passants : « souvenez-vous ». Cette plaque est toujours visible, face au numéro 2 du boulevard Jules-Ferry. ●

Dans le RÉTRÒ

Commémoration du 11 novembre 2025

Retour en 2025. Ce 11 novembre, la Collectivité accompagnée des représentants d'associations des Anciens Combattants, des porte-drapeaux, des sapeurs-pompiers, des forces de l'ordre, du 7^{ème} BCA, des élus locaux et du Conseil Municipal Jeunes, a rendu hommage aux femmes et hommes qui luttaient pour la liberté et la Paix. Pour l'occasion, le Centre Musical Accords a joué les différents hymnes, et les élus du CMJ ont lu des textes poignants. Du fait des travaux sur la place de l'Église, la cérémonie commémorative s'est tenue uniquement sur la place du 24-Août à Brignoud, devant le Monument aux Morts. ●



[Seniors]

Semaine Bleue 2025

Affluence record : 79 seniors ont participé aux ateliers du CCAS

Les éditions de la Semaine Bleue se succèdent depuis 2022, et chaque année le CCAS enregistre davantage d'affluence. Il semble qu'enfin, l'événement solidaire et bienveillant trouve son public. Du 6 au 10 octobre, 79 habitants – âgés d'au moins 70 ans – ont pris part aux ateliers. Faisons le point.

À l'occasion de la Semaine Bleue, dédiée aux retraités et aux personnes âgées, le CCAS de Villard-Bonnot a proposé une série d'ateliers placés sous le signe de la solidarité, de la découverte et du lien social. Durant 5 jours, au rythme d'un atelier par jour, les participants se sont retrouvés autour d'activités variées, favorisant les échanges et la valorisation des savoir-faire locaux.

Un œil sur les ateliers

C'est dans la salle Georges-Bizet que les 79 Villardiens sont venus profiter des ateliers.

Tous étaient en effet organisés dans le même lieu. Tous, sauf évidemment « Instant Cinéma ». Cette année encore, l'équipe de l'Espace Aragon a proposé une séance spéciale avec « C'était mieux demain », de Vinciane Millereau. 31 personnes ont ainsi profité de cette comédie, mais également d'un temps de convivialité précédant la projection.

Côté nouveautés, les ateliers « Cuisine » et « Art floral » ont séduit 15 et 14 personnes. Les ateliers d'expression (8) et manuels (11) ont également eu une belle fréquentation. Mais lorsque l'on passait le seuil de la porte, on ne pouvait que remarquer la joie et les rires de nos aînés. Qu'ils soient en pleine création, ou réflexion, il était évident qu'ils partageaient un moment d'exception.

Tous ont été conquis par cette nouvelle édition : l'organisation, le choix des ateliers (issus de leurs suggestions 2024), mais également grâce à l'écoute et la bienveillance des animatrices locales Julie Berger, Mély Fleurs, Laurence Boussard et Doriss & Coquelicots. Elles ont su emmener nos seniors dans leur univers créatifs et professionnels au point qu'ils attendent déjà avec impatience la Semaine Bleue 2026 ! Le petit plus ? Repartir des ateliers avec leur propre production ! Bravo à tous, et un grand merci à nos partenaires !



CCAS
Centre Communautaire d'Action Sociale

Et si on jetait un œil sur la programmation des animations ?

Depuis deux années, le CCAS a développé tout un panel d'activités à destination des habitants de la Commune âgés de 70 ans et plus. L'objectif ? Créer du lien entre les participants, rompre la monotonie en pratiquant une activité bénéfique pour la santé physique et mentale. Les habitudes commencent à être prises et certains ateliers sont désormais très attendus ! Afin d'informer les bénéficiaires des animations à venir, un programme spécial a été édité début novembre. Pas moins de 650 exemplaires ont été envoyés !

À découvrir ci-contre.

Ateliers CCAS
Centre Communautaire d'Action Sociale
ON S'INSCRIT !

De mars à novembre 2026

GYM Douce Salle Georges-Bizet
14h00 à 16h

ATELIER Mémoire Salle Georges-Bizet
10h à 11h30
« Bouge tes Heuristics »

De mars à décembre 2026

ATELIER Expression Salle Georges-Bizet
10h à 11h30
« Ecriture »

06 mai 2026

REPAS Dansant Espace Bergès
dès 12h

INSCRIPTION AU CCAS
04 76 45 79 42 | 04 76 45 96 96

Retour Sommaire CLIC



Ciné-Seniors

L'espace Aragon propose une fois par mois une séance de cinéma pour les personnes âgées de plus de 65 ans.

Dans le cadre de ses actions de médiation, l'équipe de l'espace Aragon propose un lundi par mois une séance de cinéma. Un film est choisi en fonction d'une thématique, d'une actualité et projeté dans l'une des deux salles. Un animateur vous présente le film et propose des échanges et des débats à la fin de la projection. Ce temps de médiation est ouvert aux adhérents des associations, clubs du 3^{ème} âge et des CCAS des communes mais également aux spectateurs de tout âge.



⌚ Un lundi par mois à 15 h 30
€ Tarif: 6 €

Possibilité de réserver sa place via le CCAS de Villard-Bonnot

⌚ 04 76 45 96 96

@ccas@villard-bonnot.fr

Possibilité de réserver en groupe

@animation.espacearagon@le-gresivaudan.fr

Séances annoncées sur le site

💻 www.villard-bonnot.fr/agenda

MÉDIATION CULTURELLE

L'espace Aragon ? Du cinéma, mais pas seulement.

Au fil des années, il est devenu un lieu de culture important dans le Grésivaudan. Lorsque l'on pousse les portes de l'espace Aragon, c'est tout un univers qui s'offre à vous : films, expositions, événements et festivals... Sa force réside dans la diversité de sa programmation, et son renouvellement constant. Son secret ? Une équipe de professionnels inspirés et inspirants qui mettent tout en œuvre pour que le public vive une belle expérience et se sente accueilli en ces lieux. Ce mois-ci nous faisons connaissance avec l'un d'entre eux.



Rencontre avec...

Emmanuel Lefloch

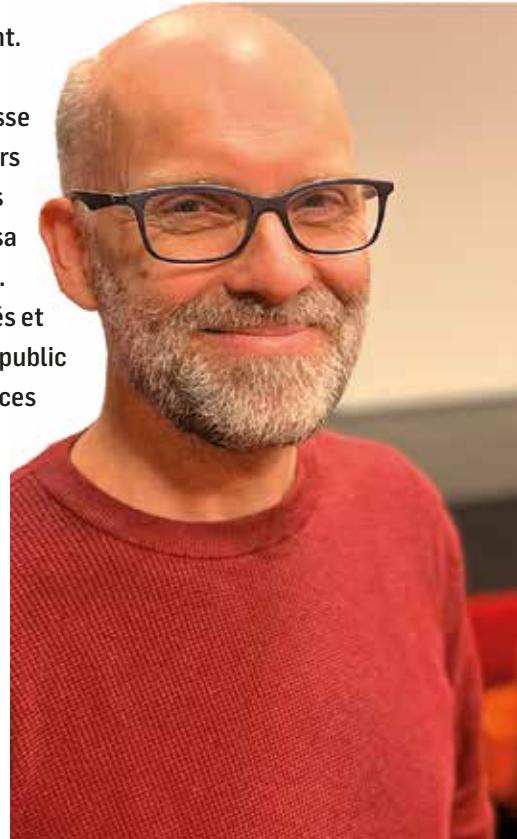
Médiateur cinéma

Lorsqu'on l'interroge sur sa profession, Emmanuel Lefloch – qui a rejoint l'équipe de l'espace Aragon le 4 juin 2024 – est intarissable. Mais au juste, en quoi consiste le métier de médiateur cinéma ? « *Toute la beauté de mon travail est de faire le lien entre les œuvres et le public* », explique-t-il. Ici, il est question de médiation culturelle.

Tel un architecte, Emmanuel bâtit des ponts, des liaisons entre un film, une actualité ou bien une thématique et les publics. Derrière chacun de ses événements, il se donne pour objectif d'interroger le spectateur sur la portée de l'œuvre qu'il propose de découvrir : « *il est toujours intéressant de se demander quel a été le geste de l'artiste et d'observer la manière dont les gens s'en emparent et l'interprètent* ».

C'est pour cela que chaque film projeté dans le cadre de séance événementielle s'accompagne systématiquement d'un temps d'échange.

Si ce dernier a lieu avant, Emmanuel a coutume de se présenter et de contextualiser le film. Il donne au public des clés de lecture qui lui permettront de poser un regard averti sur la projection, et peut-être d'apprécier davantage son propos. Si le temps d'échange a lieu après le film, le public peut alors saisir l'opportunité de s'exprimer sur ce qu'il a vu, ce qu'il a aimé ou au contraire ce qui lui a déplu. Deux temps, deux expériences.



Pour autant, la médiation ne se limite pas à cela. Si sa matière première est le 7^{ème} art, Emmanuel organise également des événements et travaille avec plusieurs partenaires. Car, comme il a à cœur de le rappeler, la médiation est avant tout un travail d'équipe. « *On ne fait rien tout seul !* » s'amuse notre médiateur cinéma. Et en effet, qu'il soit question de ses collègues à l'Espace Aragon ou bien de partenaires institutionnels ou encore d'associations, l'union fait la force ! Par exemple, pour la journée de la mobilité, ils avaient pu proposer des ateliers, des échanges et des débats et également la projection d'un film échos.

Lorsqu'on lui demande ce qu'est une médiation réussie, Emmanuel sourit : « *Il faut sortir le spectateur de sa zone de confort, varier les genres cinématographiques et créer la curiosité* ». Mais le talent d'Emmanuel, c'est également de savoir capter les sensibilités des visiteurs, de sans cesse se questionner afin de trouver ce qui marchera. C'est ce qu'il fait, notamment, lors des "Ciné Seniors". Et parfois, la récompense ultime arrive lorsqu'un spectateur, ravi de son expérience, explique à Emmanuel : « *C'était une belle découverte ! Je ne serais jamais allé voir ce film de moi-même* ». ●

[Exposition]

Après l'univers du spectacle à la Belle Époque en 2024, la Maison Bergès vous propose une plongée originale et créative dans le monde de l'hydroélectricité à travers sa nouvelle exposition.

BRICK HYDRO DE L'EAU À L'ÉLECTRICITÉ

À l'occasion du centenaire de l'Exposition internationale de la Houille blanche et du Tourisme de 1925, la Maison Bergès propose une immersion ludique et pédagogique dans l'histoire de l'hydroélectricité, énergie incontournable du territoire isérois.

Grâce à des maquettes en Lego®, des objets techniques et des photographies anciennes, l'exposition invite à remonter le fil de l'histoire de l'hydroélectricité, une énergie révolutionnaire née au xix^e siècle grâce à l'ingéniosité de quelques pionniers, dont Aristide Bergès (1833-1904).

Des Pyrénées aux Alpes, de la force du moulin aux premières centrales hydroélectriques de Lancey, découvrez comment l'eau est devenue électricité, ouvrant la voie à une nouvelle ère industrielle.

Conduites forcées, turbines, barrages, dynamos, alternateurs, centrales, transformateurs... tous sont nécessaires à la production et au transport de l'électricité jusque dans les habitations. Ces matériels et bâtiments n'auront plus de mystères pour vous !

BON plan Pour accompagner la visite, un coloriage sur le « Paysage de la Houille blanche » et un livret-jeux pour enfants sont proposés gratuitement.



MAISON BERGÈS
VILLARD-BONNOT

MUSÉE DE LA HOUILLE BLANCHE

LE DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE PRÉSENTE

MAISON BERGÈS
VILLARD-BONNOT



« Je me réjouis de voir petits et grands découvrir l'univers de l'hydroélectricité grâce à cette exposition ludique qui valorise notre histoire et notre territoire. »

Jean-Pierre Barbier
Président du Département de l'Isère

Culture & Loisirs

A vos Agendas!



[espace]
ARAGON

Exposition Loin - Jeanne Dorin

18 décembre 2025 - 4 janvier 2026 - Tous les jours 14 h à 20 h 30

Entre imagination et intuition, Jeanne Dorin explore deux univers : Perdu, en gravure bleue, et Complètement barré, au stylo bic rouge. Deux récits entre rêve et graphisme, ouvrant des échappées vers des mondes décalés. Entrée libre. Tout public. ●

Temps fort Pixel - Festival du jeu vidéo

Du 9 au 18 janvier 2026

Coup de projecteur sur la culture des jeux vidéo avec le festival PIXEL qui revient pour sa 5^{ème} édition. Au programme : expo interactive, tournois, cinéma, concert et "playformances". Un événement pour découvrir autrement la richesse culturelle et artistique du jeu vidéo. La programmation se veut ouverte à toutes et tous, néophytes ou gamers confirmés, dans une volonté de faire découvrir la richesse artistique de cet univers, loin des idées reçues et des peurs qu'il peut parfois susciter. ●



Espace Aragon

04 76 71 22 51 - www.espace-aragon.fr - Espace Aragon

Maison Bergès

04 38 92 19 60 - maison-berges@isere.fr - musees.isere.fr

@MuséeMaisonBergès



Retrouvez les programmations

ARAGON

Maison Bergès



Dans votre commune



Carnaval*
Samedi 7 mars

Foire de printemps *
Début avril 2026



Du jeudi 19 au mardi 31 mai

Espace Aragon

Inscriptions possibles
jusqu'au 31 janvier 2026
sur le site internet de la Commune



Collecte de sang
Jeudi 22 janvier et 26 mars - 16h à 19h 30
Gymnase Jean-Jaurès
Rendez-vous : <https://dondesang.efs.sante.fr>

* Détails communiqués prochainement sur les supports de communication de la commune.

Les informations annoncées ci-dessus peuvent être modifiées après impression du magazine
Aussi, n'hésitez pas à consulter l'**application mobile** « Villard-Bonnot », le **site internet** www.villard-bonnot.fr,
les **panneaux lumineux** de la ville ou encore contacter la Mairie par **téléphone** au 04 76 45 79 45



Libre expression



Au jour de la mise sous presse de ce numéro de votre magazine VB-infos le groupe « Ma Voix Ma Ville » ne nous a pas remis d'article pour la rubrique [Libre expression]. Cet espace leur est réservé et n'est de fait pas exploité pour d'autres articles d'information sur la vie de votre commune. ●



Vos élus

Le Maire

Patrick BEAU, Maire de Villard-Bonnot

Les adjoints

Saliha ARRADA, 1^{ère} adjointe chargée du pôle solidarité, de la cohésion sociale, du handicap, de la jeunesse et du lien intergénérationnel

Frédéric CEVA, 2^{ème} adjoint chargé de l'urbanisme, de l'aménagement de la ville et des risques majeurs

Hervé LENOIRE, 3^{ème} adjoint chargé des travaux, des infrastructures, du cadre de vie et du développement durable

Clara MONTEIL, 4^{ème} adjointe chargée du logement, de la relation aux seniors, au jumelage et de la promotion de la ville

Cyrille TINTILLIER, 5^{ème} adjoint chargé de la tranquillité publique, de la vie de quartier et du parrainage avec le 7^{ème} BCA

Myriam SIMONAZZI, 6^{ème} adjointe chargée de l'éducation et de l'enfance

Arnaud BERNARD, 7^{ème} adjoint chargé de la citoyenneté, du développement économique, du patrimoine culturel et historique

Les Conseillers délégués

Pascal VALVERDE, conseiller délégué aux questions relatives à l'emploi, à l'insertion, à la démocratie participative et référent sport

Sabine LARRIU, conseillère déléguée aux questions relatives à l'animation et à l'événementiel

Les Conseillers de la majorité

Par ordre du tableau du Conseil municipal

Bernard BARACCO, **Florence CLOITRE**,

Bruno VILOTITCH, **Brigitte BALBO**,

Bernadette SORACE, **Bruno GONINET**,

Pascale LANGUILLE, **Hervé DUBOUCHAUD**,

Joëlle CACCIATORE, **Julien CALLOUX**,

Jérôme BIGLIA, **Yves BRONNIMANN**,

Valérie MAUMON

Les Conseillers de la minorité

« Ma voix, ma ville, Villard-Bonnot »

Par ordre du tableau du Conseil municipal

Jean-Pierre MIOZZO, **Denise DEDEBAT**,

Soraya BOUMECHACHE, **Yann OROY**,

Jean-Claude TORRECILLAS, **Bibiane YEKPÉ**

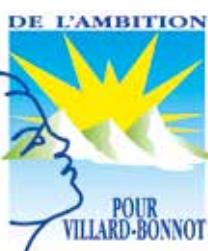
Pour un rendez-vous avec un élu de la majorité, contactez le Secrétariat Général

04 76 45 79 45

secretariat@villard-bonnot.fr



mavoixmaville@gmail.com - Facebook : @mavoixmaville



L'équipe
« De l'ambition
pour Villard-Bonnot »



ambitionvb@orange.fr

Commune de Villard-Bonnot

Mairie

20, boulevard Jules-Ferry
38190 Villard-Bonnot CDIS
www.villard-bonnot.fr

Services administratifs

Du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h (vendredi 16h30)
04 76 45 79 45
bienvenue@villard-bonnot.fr

Etat Civil - Affaires Générales

Le samedi de 9h à 12h

Services techniques

Du lundi au jeudi de 13h30 à 17h
Le vendredi de 13h30 à 16h30
04 76 45 79 36
services.techniques@villard-bonnot.fr

Permanences des services

Sur rendez-vous uniquement

Logement à Villard-Bonnot

Lundi et vendredi de 13h30 à 16h30

Scolaire

Accueil téléphonique
du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
Accueil physique : du lundi au jeudi
de 9h à 12h

Périscolaire

Accueil téléphonique et physique
du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h (vendredi 16h30)

Vie associative

Salles communales et festivités

Du lundi au jeudi
de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h
p.ginet@villard-bonnot.fr

Urbanisme

Accueil téléphonique
du lundi au vendredi de 13h30 à 16h30
Accueil physique
04 76 45 79 45
urbanisme@villard-bonnot.fr

CONSEIL MUNICIPAL

Les séances du conseil municipal
sont retransmises en direct sur Teams,
via la page Facebook de la commune.

Vous souhaitez prendre connaissance des sujets débattus en Conseil municipal ?
Tous les procès-verbaux sont accessibles en ligne ou sur l'application mobile.
www.villard-bonnot.fr/1274-actes-administratifs.htm
Tuile [Ma Mairie] » [Procès-verbaux]

le dauphiné

Correspondants locaux
Jean-Luc Dubouis jedubouis54@orange.fr
Mathilde Tonnot mvillet@hotmail.com



Pharmacies de garde

Pour avoir connaissance de la pharmacie de garde proche de son domicile,
trois solutions à votre disposition

- ⌚ 39 15
- 💻 www.servigardes.fr
- 📱 Appli « Villard-Bonnot »
Tuile [VB au quotidien]



Servigardes.fr

A FLASHER

pour localisation automatique
(38190 Villard-Bonnot)



Transports en commun



Gares de Lancey et de Brignoud

⌚ 36 35

SNCF voyages (achat des billets « grandes lignes »)

💻 www.oui.sncf

SNCF TER (achat des billets « régionaux »)

💻 www.ter.sncf.com/auvergne-rhone-alpes



Réseau de transports en commun

⌚ Appli M sur Playstore et App'store

💻 www.reso-m.fr

Agence Mobilité

⌚ 431, av. Ambroise-Croizat - 38920 Crolles

⌚ 0 800 941 103

num vert, service et appel gratuits

Service des eaux du Grésivaudan

Accueil au public

Zone Tire-Poix - Saint-Vincent-de-Mercuze

⌚ Du lundi au vendredi

de 9h à 12h et de 14h à 17h

⌚ 04 76 99 70 00

⌚ servicedeseaux@le-gresivaudan.fr

💻 www.le-gresivaudan.fr/eaux

Déchets

Encombrants :

inscription obligatoire jusqu'au mercredi

⌚ 04 76 45 79 36

du lundi au vendredi de 9h à 12h

⌚ services.techniques@villard-bonnot.fr

⌚ dates 2026 sur appli « Villard-Bonnot »

Toutes les adresses des déchetteries...

💻 www.le-gresivaudan.fr

Déchets d'activités de soins

à risques infectieux

💻 www.dastri.fr



Etat Civil

• NAISSANCES •

CARRON Côme 08/09/2025

ANTOLINI Sacha 20/09/2025

LOPEZ Dario 26/09/2025

ACOSTA-HURTADO Eléonore 10/10/2025

ACOSTA-HURTADO Naïrobie 10/10/2025

MEYZONET Titouan 27/10/2025

VAUPRÉ Armel 03/11/2025

MOCELLIN Mattia 13/11/2025

• DÉCÈS •

ZITO Carmelo 04/10/2025

GREGOROWICZ Thérèse
épouse DI GENNARO 10/09/2025

PAQUET Claude 15/09/2025

MARTINEZ François 17/09/2025

TERUEL-MARTINEZ Marie
épouse OLEI 23/09/2025

VIAL Philippe-Marie 23/10/2025

Les listes d'état civil sont publiques. Si vous ne souhaitez pas que votre nom (ou celui de vos proches) apparaisse dans le journal, merci de nous en faire part.

com@villard-bonnot.fr

Permanence en Mairie

AGI (Association Intermédiaire du Grésivaudan)

⌚ Le mercredi de 9h à 11h :: Nina Catalano

⌚ Sur rendez-vous : 04 76 77 76 77

SDH

⌚ Le mercredi de 14h à 15h :: Séverine Mutter

CLCV (consommation, logement et cadre de vie)

⌚ Les premiers mardis du mois de 16h à 17h

Jérémie Jordanoff

Député de la 5^{ème} circonscription de l'Isère

Membre de la Commission des lois
constitutionnelles, législation et administration
générale de la République (secrétaire)

jeremie.jordanoff@assemblee-nationale.fr

⌚ 09 61 29 04 01